

# Le Vent du Fjord

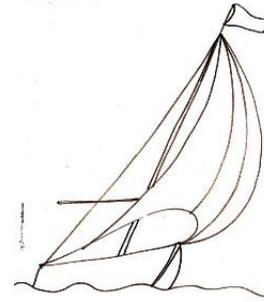
Édition 2016

Avril



Municipalité

Baie-Sainte-Catherine



## Carte sur table avec les Mots-zuss



Vous avez un projet de construction ou de rénovation ou tout simplement besoin d'un certificat municipal d'autorisation...**la méthode s'est simplifiée!** Vous pouvez désormais aller chercher vos formulaires en version papier ou en ligne sur le site Internet de la Municipalité ([www.baiestecatherine.com](http://www.baiestecatherine.com)) dans l'onglet *Services d'urbanismes* à la page des *Demandes de permis et certificats*. Vous pouvez même payer une très grande partie de vos permis et certificats en ligne avec PAYPAL (*vous n'êtes pas obligés d'être membres pour payer avec ce service*). **Ne pas oublier que seuls les paiements PAYPAL ou ceux en chèque et en argent comptant sont acceptés pour les permis et certificats. Ne pas utiliser ACCÈS D puisque cette méthode est uniquement pour le paiement des taxes municipales. Des intérêts pourraient être générés sur votre solde de compte et votre paiement POUR PERMIS pourrait ne pas être traité dans le délai requis afin d'éviter son annulation.**

### Mot du maire



Donald Kenny  
Maire

Bonjour à tous,

Je vous demande d'être patient à propos de l'eau dans la rue Leclerc, tant que les tuyaux seront gelés, ce sera difficile d'évacuer l'eau.

Cette année encore, nous aurons notre traditionnelle Soirée des Bûcherons. Ça devient de plus en plus populaire. C'est pour cette raison que je demande des bénévoles. Nous en avons quelques-uns déjà, mais il en manque encore un peu. Vous pourrez donner votre nom à Guillaume Poitras au numéro 418 633-0913. Je vous remercie à l'avance. L'activité aura lieu le 2 avril.

Aussi, dans le mois d'avril, nous aurons un merveilleux souper au profit de la fabrique organisé par les marguilliers le 30 avril prochain. Je vous demande d'y assister en grand nombre et il y aura de nombreux prix à gagner.



**Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le  
4 avril 2016.**

**Points saillants de la dernière séance**

Séance ordinaire du 7 mars 2016

- Le Conseil municipal donne l'autorisation au directeur général de modifier le plan local initial de la Politique familiale, déposer ce nouveau plan auprès des instances pertinentes et travailler, en tant que Conseil municipal, à sa réalisation au cours de la période proposée de 2016-2020. Proposé par Monsieur Yvan Poitras ;
- Renouvellement des services de la Firme de comptabilité Benoît Côté, comptable professionnel agréé pour l'année 2016. Proposé par Madame Diane Perron;
- Les élus de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine ont tous déposé le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires;
- La décision relative à l'offre finale de l'assureur pour le remboursement des frais engendré lors du sinistre de l'édifice municipal a été acceptée unanimement, proposée par Madame Nancy Harvey;
- Il a été autorisé en séance de conseil que les métiers à tisser, qui avaient fait l'objet d'une demande d'achat par une citoyenne, de procéder en premier lieu à une évaluation de l'équipement en question, et de remettre à une assemblée ultérieure la décision de la vente. Le directeur général est mandaté pour en aviser ladite citoyenne. Proposé par Monsieur Guillaume Poitras;
- En suivi du dossier du déménagement du bureau de l'adjointe à la direction, après une recherche déterminant le coût approximatif relié à ce projet à environ 710\$ et l'arrivée prochaine de la nouvelle ressource humaine à l'emploi de la Municipalité, il est proposé par Monsieur Yvan Poitras de prolonger le temps de délibération à une prochaine assemblée afin de connaître les besoins de l'environnement de travail pour le nouvel employé;
- La Municipalité s'engage comme chaque année à appuyer par résolution la Société canadienne du Cancer et de décrété le mois d'avril comme le Mois de la Jonquille, qui est porteur d'espoir et d'activités pour les patients qui luttent contre cette maladie. Proposée par Madame Diane Perron;
- Étant donné l'absence d'aide à la réalisation de l'événement de la Fête nationale de la St-Jean-Baptiste, et la grande implication des employés municipaux dans la coordination de celle-ci, la Municipalité autorise la direction générale à faire les démarches nécessaires afin d'avoir droit à l'aide financière et de s'impliquer en appui dans l'organisation de cette fête seulement si des citoyens décident d'en prendre la direction. Proposé par Monsieur Lionel Fortin;

**Points saillants de la dernière séance (suite)**

Séance ordinaire du 7 mars 2016

*L'assemblée a été suspendue suite à l'expulsion d'un citoyen à 19h35 et a été reprise à 19h50.*

- La Municipalité a exécuté les travaux de voirie conformément aux exigences du PARRM (Programme d'amélioration du réseau routier municipal) et demande à la direction d'en faire la reddition de comptes pour ainsi percevoir la subvention accordée de 10 000 \$ du Ministère des Transports. Proposé par Madame Diane Perron;
- Une demande d'appui financier a été faite par la Fabrique Saint-Firmin, pour autoriser ces membres à organiser, sans frais de location et avec partage des coûts de ménage, un souper de financement aux fins de rénover l'Église de la communauté, le Conseil municipal, toujours ouverte à aider les organismes présents sur son territoire, acquiesce à la demande. Proposé par Madame Diane Perron;
- Il est autorisé par le Conseil Municipal de procéder au renouvellement de l'abonnement de la revue Actualité pour la Bibliothèque Ali-Baba et de déboursier pour l'installation d'une chute à livres. Proposé par Madame Carmen Guérin.

Séance extraordinaire du 14 mars 2016

- Une présentation professionnelle a été faite par l'architecte, Monsieur Mathieu Simard et par le technicien en architecture, Monsieur Henri St-Jacques, pour informer le Conseil sur les différentes options qui s'offrent à la Municipalité en ce qui a trait à la phase 2 de la rénovation de l'Édifice Albert-Boulianne soit la réfection de la fenestration avant du bâtiment.
- Nouveau projet pour l'Édifice Albert-Boulianne lancé par le Conseil municipal. Changement de la fenestration de la façade avant (sauf pour la Caisse populaire) et harmonisation du visuel de cette dernière. Proposé par Monsieur Lionel Fortin.

### Nouvel employé municipal dédié au développement récréotouristique

Le 11 avril prochain sera un jour important pour la Municipalité de la Baie-Sainte-Catherine. Cette journée sera celle de l'entrée en poste du premier agent de développement touristique du village. En collaboration avec la SADC de Charlevoix et la MRC de Charlevoix-Est, la Municipalité a pu réunir les montants nécessaires afin d'engager une nouvelle ressource contractuelle pour une période minimale d'une année. Celle-ci sera entièrement dédiée à la réalisation de nos projets récréotouristiques dont principalement la réalisation de la Promenade du Littoral. Certains diront peut-être que c'est un coup d'épée dans l'eau que l'engagement de cet employé puisque cela fait des années et des années que vous vous faites dire que cela va se réaliser...mais détrompez-vous puisque nous n'avons jamais été aussi proches que de l'avoir NOTRE Promenade. Le fait d'engager un nouvel employé et d'avoir pu trouver du financement et des partenaires pour le faire est un gage de confiance de ces derniers dans notre projet, sa faisabilité et la probabilité de plus en plus grande de le voir sortir de terre.

Ceci étant dit, notre nouvel employé se nomme Monsieur Marc Bertrand et est un urbaniste de profession. Un de ses faits d'armes les plus marquants comme agent de développement ou chargé de projet a été celui de la réalisation de la Promenade Samuel-De Champlain à Québec. D'ailleurs, cela a été UNE des principales raisons qui ont motivé le comité de partenaires à le choisir! Nous lui souhaiterons donc bonne chance dans ses nouvelles fonctions, la bienvenue dans notre communauté et surtout du succès dans son travail puisque SON SUCCÈS sera aussi assurément LE NÔTRE!

### La saison touristique 2016 et votre promotion...êtes-vous prêts les commerçants?

Cet article s'adresse principalement à tous les commerçants de la Municipalité et à ceux qui en font leur promotion.

La saison touristique 2016 approche et plusieurs d'entre vous ont sûrement déjà commencé à planifier l'arrivée hâtive du tourisme dans notre belle région. Comme chaque année, quelques travaux de rénovations et d'amélioration s'imposent mais qu'en est-il de votre image et votre visibilité? Avez-vous pensé à faire la promotion de votre entreprise? Utilisez-vous la bonne approche pour attirer les touristes à votre gîte/auberge, hôtel ou restaurant plutôt que celui du voisin?

La Municipalité vous propose du matériel renouvelé et attirant pour les touristes dont plusieurs sites, vidéos et annonces publicitaires à incorporer sur votre propre site internet gratuitement. Nous voulons que vous ayez accès à l'ensemble de nos ressources promotionnelles et vous permettre ainsi d'être à la page des nouvelles générations et technologie d'aujourd'hui.

Dans les prochains jours, vous recevrez par le biais de la poste, un sondage à remplir pour déterminer vos besoins en promotions et aussi vous donner les outils nécessaires à leur utilisation.

Nous espérons vous voir vous prêter au jeu étant donné que c'est pour vos propres intérêts que nous le faisons après tout!

### Une hausse prévue pour avril

Nous avons tous entendu parler de la hausse des tarifs d'Hydro-Québec qui sera effective à partir d'avril. Cette augmentation sur la facture équivaldrait, selon les estimations à 0.7 % au lieu de 1.7 % réclamé par la société d'État. La plus faible augmentation que nous ayons vécue durant les 4 dernières années.

Les statistiques donnent raison à ces données. Depuis 2013, les factures d'Hydro ont augmenté de 9.9 %, soit 2.4% en 2013, 4.3 % en 2014 et 2.9 % en 2015, principalement attribuables à l'entrée en service de nouveaux parcs éoliens.

De gros projets d'avenir sont prévus et la société d'État compte doubler son revenu d'ici 2030 à 27 M\$ en favorisant les fusions et les acquisitions. Selon les chiffres, on établit à 13.6 M\$ le revenu annuel de 2014. Une croissance de profit actuelle de 1.9 % qui veut se voir rehausser à 3.7 % par année éventuellement. La direction mise sur la hausse de l'exportation, la recherche et le développement, l'augmentation des acquisitions à l'étranger et à l'utilisation stratégique des surplus d'énergie.

Quel impact cela aura-t-il sur les factures des consommateurs? Parce qu'avec l'implantation de la hausse d'avril vient un tout nouveau calcul de la facture abolissant ainsi la redevance d'abonnement! Quelques-uns en sortiront gagnants, mais beaucoup, parmi les 4 millions de clients d'Hydro-Québec, en sortiront perdants. Par exemple, les propriétaires qui ferment leur chalet ou leur condo l'hiver feront les frais de ce nouveau projet.

Actuellement, la redevance d'abonnement, qui s'élève à 0.40 \$ par jour, soit environ 12\$ par mois, est facturée. En l'éliminant, une perte de 520 M\$ est estimée à la société d'État. Comme il s'agit d'un montant important, on met en place le principe de «l'utilisateur payeur» avec une facture minimale de 22 \$ par mois pour tout abonné. La somme demeure insuffisante pour couvrir la perte des coûts réels estimés. Une partie importante, que la direction d'Hydro-Québec ne précise pas, sera récupérée par l'augmentation de la 2e tranche de facturation déjà à 0.03\$ de plus que la charge de base du kWh, qui s'applique principalement sur le chauffage hivernal.

Qu'est-ce que la deuxième tranche de facturation me direz-vous? Sur votre facture mensuelle, la première tranche facturée est établie à 5.7 cents du kWh qui vise à couvrir les besoins de première nécessité, comme l'éclairage et le fonctionnement des appareils électroménagers qui sera maintenant établi à 40 kWh par jour. Le reste de la consommation, la 2e tranche, est facturé à 8.6 cents du kWh.

En résumé, Hydro-Québec transfère la portion **fixe** des coûts, la redevance d'abonnement, dans la portion **variable** des coûts, la 2e tranche. Les familles dont l'isolation de leurs trop vieilles habitations laisse à désirer devront sortir les bas de laine, les caleçons et les tricots pour éviter qu'une trop grande consommation de la 2e tranche ne soit faite parce qu'ils risquent de gonfler leurs factures davantage que le 0.07 % d'augmentation estimé par Hydro Québec!

**Poétiquement vôtre**  
POÉTIQUEMENT VÔTRE



Affectueuse et collante de tempérament,  
La neige fond et se morfond après l'indécis printemps.

Le ruisseau étire ses remords, en avalant les roches encore frimassées.  
Le soleil risque un œil, aux trembles qui s'étaient déshabillés,  
Mais pris de pudeur, sont mis à bourgeonner.

Le vent ne connaît pas le temps,  
Il perd ses vertus, dans les sentiers bleutés,  
Picotés de taches brunes, qui forment le gros dos féliné.

La savane éponge tranquillement les bévues, des montagnes orgueilleuses.  
À l'ombre des grands arbres, une petite épinette encore langée de blanc, attend fiévreuse.

La lune aimait bien se mirer sur les glaces que le fjord a rejetées,  
Et que s'approprie le St-Laurent à coup de marée.

Regarde! Regarde-les passer! Toi qui ne feras aucun voyage,  
Où vont-elles? Enfin libérées et sans bagage.

Regarde! Regarde-les défilées!  
Les envies-tu? Bien au chaud dans ta baie.

Dit-toi que le plus grand des geôliers, est l'attachement.  
Alors pourquoi attends-tu le printemps?

Par Diane Perron-Boulianne

**Sports, loisirs et culture**  
SPORTS, LOISIRS ET CULTURE



Le mois d'avril 2016 étant décrété par le Conseil municipal le mois de la jonquille pour faire honneur à ceux qui se battent contre le **CANCER!** Que ce soit pour les victimes malades de ces maux, leurs proches et familles ou tout simplement pour tous ceux qui la combattent tous les jours dans leur travail en lui promettant sa fin proche, la Municipalité veut vous démontrer son appui indéfectible! Nous voulons être un support à votre combat et, pour ce faire, nous aimerions apporter notre modeste contribution. Tout au long du mois d'avril, les citoyens de la Baie-Sainte-Catherine sont invités à laisser leur don en argent au bureau municipal qui, lui, se chargera par la suite de faire acheminer l'ensemble des dons à l'organisme Société canadienne du cancer. Soyez généreux...peut-être qu'un jour c'est vous qui en serez les bénéficiaires!



**Avis à nos citoyens!!!**

La coopérative alimentaire de Baie-Sainte-Catherine est à la recherche de bénévoles pour repeindre ces locaux lundi, 4 avril et le mardi suivant. Le printemps arrive et elle veut changer d'air. Elle pourra se le permettre enfin grâce à une aide financière apportée à cet effet. Merci de donner votre nom si vous êtes intéressés!

**La fabrique Saint-Firmin**



Un autre vent de fraîcheur vient dorloter la Baie-Sainte-Catherine! La fabrique organise un souper le 30 avril prochain à la Salle Henri-Paul-Chamberland dans l'espoir d'amasser des fonds pour rénover l'intérieur de notre Église. Beaucoup de beaux prix à gagner. Le comité de la fabrique s'est donné à cœur joie dans la planification de cet événement. Rendez-leur la pareille et participez en grand nombre! ☺

**Veillez prendre note que la cueillette des déchets domestiques pour l'année 2016 se retrouve sur notre site internet <http://www.baiestecatherine.com/>**

- Avril : 07-21**
- Mai : 05-19-26 (Début des cueillettes hebdomadaires de la mi-mai à la mi-octobre)**
- Octobre : 06-10**
- Novembre : 03-17**
- Décembre : 01-15-29**

